

# La négation des adjectifs de relation: le jeu des oppositions

Lorenza Berlanga de Jesús

Nuria Rodríguez Pedreira

Universidad Autónoma de Madrid

Universidad de Santiago de Compostela

## 0. Introduction

Cet article ne vise qu'à jeter un aperçu sur les préfixes négatifs adjoints aux adjectifs dénominaux, que nous aurons l'occasion d'approfondir dans d'autres études ultérieurement. Y figurent des adjectifs de nature proprement relationnelle (propagande *antiatomique*, *antipolitique*) et des adjectifs plutôt qualifiants (décision *impolitique*, personne *immorale*). Les adjectifs dénominaux ont retenu notre attention pour deux raisons essentielles: d'abord ils constituent un groupe homogène du point de vue morphologique (ils possèdent une base nominale) mais hétérogène du point de vue sémantique, ce qui nous pousse à vérifier s'il en est de même des adjectifs dénominaux préfixés (*amoral* vs *immoral*); ensuite ils sont sans doute les moins aptes à la préfixation négative, ce qui n'empêche pas qu'ils acceptent certains préfixes et en refusent d'autres. Les oppositions antonymiques vont être abordées pour tenter de justifier l'emploi des préfixes et leur antonymie relative dans des exemples tels que: *laïc* vs *antilaïc*, *politique* vs *antipolitique*, *impolitique*, *apolitique*, *non politique*, *moral* vs *amoral*, *immoral*, *partial* vs *impartial*, etc. Les propriétés morpho-sémantiques et parfois même les tests distributionnels vont permettre de constater que l'adjectif positif n'existe pas toujours pour la forme adjectivale préfixée correspondante. Dans certains cas, les doublets sont courants tandis que dans d'autres cette possibilité ne se manifeste pas (*politique/apolitique* mais *\*caféiné* > *décaféiné*, *\*berbe* > *imberbe*). Il est important de voir dans quelle mesure un certain nombre d'adjectifs rejette la négation préfixale par *in-* (et ses variantes) ainsi que par *dé(s)-*, *dis-* et *a-* (*sénatorial* > *\*asénatorial*, *municipale* > *\*immunicipale*) alors que le plus grand nombre l'accepte (*politique* > *apolitique*, *gracieux* > *disgracieux*). L'analyse montrera que la préfixation négative est hétérogène, que les nuances de sens qu'elle exprime sont diverses (l'opposition et le

contraire semblent être les plus courantes)<sup>1</sup> et qu’une perspective sémantico-argumentative peut mettre en évidence d’autres caractéristiques généralement «cachées» qui permettent d’y voir plus clair dans la description de ces préfixés.

## 1. Adjectifs dénominaux et préfixation négative

Les études de la dernière décennie ont montré que l’étiquette d’«adjectif dénominal» est plus large que celle d’«adjectif relationnel», bien que les deux partagent l’origine nominale de leur base. Pour leur part, les adjectifs dénominaux peuvent être aussi bien relationnels que qualifiants et parfois même «mixtes<sup>2</sup>». De même, les adjectifs relationnels possèdent deux structures: soit ils sont dérivés d’un nom (ils sont appelés «dénominaux») et c’est là leur forme la plus commune, soit ils sont non dérivés et s’apparentent formellement aux adjectifs simples<sup>3</sup>. Nous ne nous occupons ici que des premiers, c’est-à-dire des dérivés qui possèdent une base nominale. Les caractéristiques mentionnées pour les adjectifs relationnels sont:

- Impossibilité de gradation (*\*loi très municipale*).
- Refus de l’antéposition, place associée à des adjectifs à valeur qualifiante (*\*incivique fait*).
- Non-prédicativité (*\*cette promenade est dominicale*)<sup>4</sup>.
- Absence de nominalisation (*médicament anticancéreux* vs *\*l’anticancérité de ce médicament*)<sup>5</sup>.
- Expression d’un rapport externe avec le nom qui les précède (dénommé *nom recteur*) ainsi qu’avec leur nom de base: «en rapport avec; qui concerne + Nb (nom de base)» (*processus carieux: «qui concerne» les caries*).

---

<sup>1</sup> Dans cette étude, nous avons relevé plus d’une centaine d’adjectifs préfixés en contexte. Le dépouillement a été fait à partir d’un certain nombre d’articles parus sur l’Internet, tels que la presse numérique, les dictionnaires et les lexiques en ligne (dont le TLF), qui nous semblent être d’une actualité et d’une évolution permanentes. Dans cette exploration de la Toile, le moteur de recherche *Google* n’a pas été épargné, en tant que reflet des «vrais» discours des usagers de la langue.

<sup>2</sup> Cf. Milner (1976) et Muller (1991) parlent d’adjectifs «mixtes» dans le cas d’adjectifs à double nature, relationnelle et qualifiante. Bosque (1993) et Noailly (1999) signalent pour leur part que les adjectifs relationnels glissent fréquemment vers la catégorie des qualifiants.

<sup>3</sup> Cf. Rodríguez Pedreira (2000).

<sup>4</sup> Ce critère est à considérer avec prudence car les adjectifs dénominaux à valeur qualifiante l’admettent: *ce chanteur est populaire*. Une grande partie des adjectifs préfixés de notre corpus acceptent la prédication, ce qui pourrait constituer un indice de leur appartenance à la catégorie des adjectifs qualifiants. D’autres adjectifs la refusent, ce qui porte à croire qu’ils sont plutôt relationnels: *défense antiaérienne (\*cette défense est antiaérienne)*.

<sup>5</sup> Mais *l’amoralité de cette oeuvre* est une tournure correcte, par exemple. Ce critère peut donc être distinctif et pertinent pour notre étude.

- Adjectifs classifiants plutôt que qualifiants (*chien terrier, chapeau tyrolien*)<sup>6</sup>.
- Caractère plus «objectif» que les adjectifs qualifiants (*j'estime cette loi \*municipale/injuste*).

Il nous faut vérifier si ces traits valent pour les adjectifs dénominaux à préfixation traditionnellement négative. Pour cela, nous devons tenir compte, entre autres, des rapports sémantico-énonciatifs entre le préfixe et le nom de base (dorénavant Nb) dans le contexte immédiat du nom recteur (désormais Nr), ainsi que des tests distributionnels pertinents. Mais qu'est-ce que, au juste, la «préfixation négative»? On parle généralement de préfixes «négatifs» pour des préfixes considérés comme étant les plus typiques, tels que *a-*, *in-* et *dé-* et leurs variantes, tandis que d'autres préfixes sont perçus soit comme proprement négatifs soit ils sont regroupés sous une autre étiquette. C'est le cas de *anti-*, *contre-*, *mal-* ou encore la particule *non*. Ces éléments posent des problèmes concernant leur nature et le débat portant sur la pertinence de les classer parmi la dérivation ou la composition n'est pas encore fermé aujourd'hui<sup>7</sup>. Un survol rapide du classement des préfixes du français nous permet d'en établir au moins trois catégories:

- 1) Certains ne sont employés que comme éléments préfixés dès la période latine et grecque : *in-*, *dé-* (et variantes), *a-* ou *dys-*.
- 2) D'autres, également nombreux, étaient hybrides à l'époque latine et grecque mais sont devenus en français contemporain des éléments non autonomes. Parmi ces préfixes, relevons l'élément *anti-* dont la productivité au sein des adjectifs de relation est un fait.
- 3) Enfin un troisième type de préfixes n'existait pas sous cette forme pendant la période latine mais assument en français un double emploi: autonome (comme adverbes ou prépositions) et non autonome. C'est le cas de *contre-* ou *sans-* entre autres<sup>8</sup>.

En ce qui nous concerne et pour des raisons évidentes d'espace, nous nous occuperons du premier groupe, c'est-à-dire, des préfixes qui expriment *a priori* une certaine valeur de négation dans ses différentes nuances de privation, d'absence, etc. Est également pris en compte le préfixe *anti-* pour sa forte tendance à former des adjectifs de relation mais aussi pour le rapport qui se noue entre l'adjectif dérivé et son Nb qui ne constitue pas, au dire de certains auteurs, un rapport de négation mais

<sup>6</sup> Cf. à ce sujet l'étude de Rodríguez Pedreira (2004) dans laquelle ces adjectifs sont dénommés «référentiels».

<sup>7</sup> Cf. Apothéloz (2002: 19).

<sup>8</sup> Amiot (2004) fournit un ensemble de critères lui permettant de considérer l'élément *contre-* comme un véritable préfixe et *sans-* plutôt comme une préposition, raison pour laquelle *sans-* est rangé parmi les éléments de composition.

davantage une «relation d’altérité totale» (Amiot, 2004: 70). Nous n’entrerons pas dans la discussion de savoir si certains éléments doivent être considérés comme des préfixés ou des composés, puisque notre étude est davantage centrée sur les oppositions de ces éléments, en particulier, sur leur rapport sémantique au radical de base. Il s’agit ici non pas de fixer des critères de reconnaissance des préfixés, mais plutôt d’en expliquer le fonctionnement syntaxique et les oppositions antonymiques au sein des adjectifs relationnels. Dans ce sens, les oppositions binaires ou mêmes ternaires, l’inexistence d’adjectifs positifs dont la forme préfixée est attestée sont des indices révélateurs du fonctionnement des unités lexicales en jeu. Ceci posé, *non* et *anti-*, qui sont conçus comme formant des éléments de composition plutôt que des préfixés, font partie de cette étude à plus d’un titre:

- les critères de reconnaissance restent peu précis pour éviter la confusion entre composés et préfixés.
- afin de combler les lacunes du système de la préfixation négative, *non* et *anti-* sont censés apparaître comme des composés négatifs alternatifs.
- c’est dans les adjectifs relationnels que les éléments *non* et *anti-* apparaissent le plus productifs.

Compte tenu du grand nombre d’adjectifs de relation auxquels peuvent se souder les éléments *non* et *anti-* ainsi que de l’existence d’adjectifs préfixés fonctionnant par paires, on est fondé à se demander si les éléments envisagés dans cette étude fonctionnent de la même façon. Dit autrement, les éléments *a-*, *in-*, *dé*, *non*, etc. sont-ils pleinement négatifs, le deviennent-ils au contact du radical ou ont-ils un autre sens dès l’origine qu’ils conservent encore actuellement? Il semble en fait que la réponse n’est pas si évidente.

## 2. Préfixés négatifs et oppositions morpho-syntaxiques

Pour mieux cerner les oppositions morpho-syntaxiques des adjectifs de notre corpus, nous avons appliqué des tests distributionnels permettant de voir si les différences appréciées s’avèrent fructueuses pour décrire des données qui restent aujourd’hui encore mal éclaircies.

Analysons le comportement de l’adjectif *impolitique* :

*Acte très impolitique, idéologie proprement impolitique.*

*C’est impolitique.*

*L’impolitique torrent.*

*L’impolitique (dans Réflexions sur l’impolitique).*

*Sade immoral et impolitique.*

«\*Pratique qui concerne (concernant) l’impolitique».

Il apparaît que l'adjectif *impolitique* possède les caractéristiques propres aux adjectifs qualifiants traditionnels, soit l'acceptation du degré, la prédication, la nominalisation, la coordination et l'antéposition. Appliquons de nouveau ces tests à un adjectif à base non autonome comme *incolore*:

\**Une eau très/assez incolore MAIS un règne très incolore.*

*L'eau devient incolore.*

\**Une incolore eau.*

*L'incolore et le blanc.*

*Très incolore et aplatie.*

«\**Eau qui concerne/concernant la non couleur/l'incolore*».

On peut observer que les propriétés sémantiques du Nr influent sur les possibilités de gradation de l'adjectif: \**Une eau très/assez incolore vs un règne très incolore*. Les différences, peu perceptibles, entre les deux adjectifs nous permettent d'affirmer que leur sens est plus proche de la qualification que de la classification ou d'un autre rapport externe quelconque. Il n'y a évidemment rien de tel dans le cas des adjectifs préfixés relationnels, puisque aucune manipulation syntaxique n'est envisageable:

\**Statue très/proprement/complètement équestre.*

\**C'est équestre/cette statue est équestre.*

\**L'équestre statue.*

\**L'équestre*. [Permis par exemple dans *l'équestre et les arts martiaux* au sens de «concernant l'équitation»].

\**Statue équestre et antique.*

«*Statue qui concerne/représente un personnage à cheval*».

Comme le lexique n'a pas \**inéquestre*, l'adverbe négatif *non* prend la place du préfixe: *non équestre*. L'adjectif construit par *non* n'autorise pas davantage les transformations ci-dessus qui demeurent impossibles. À partir de ces données on observe l'existence d'au moins deux classes d'adjectifs ayant un comportement syntaxique distinct: les adjectifs qualifiants et les adjectifs non qualifiants<sup>9</sup>. En ce qui concerne les préfixes négatifs, la tendance est à l'emploi de *a-*, *dé-*, *e-*, *in-*, *mé-* et variantes (désormais préfixés<sub>1</sub> (Préf<sub>1</sub>)) pour les premiers (*décaféiné*, *effeuillé*, *inhumain*) et de *non*, *anti-* (dorénavant préfixés<sub>2</sub> (Préf<sub>2</sub>)) pour les seconds (*antirabique*,

<sup>9</sup> Les qualifiants traditionnels et les adjectifs de relation respectivement.

*non municipale*). On peut en effet associer la glose «qui n'est/a pas Nb» aux Préf<sub>1</sub>, ce qui ne paraît pas possible pour les Préf<sub>2</sub>. En guise d'exemple: *mot inaccentué* «qui n'a pas d'accent», *fleurs insexuées* «qui n'ont pas de sexe» mais *défense antiatomique* «\*qui n'a pas d'atome». Un sens négatif plein dans ses diverses nuances d'absence ou de privation semble être à l'œuvre pour les Préf<sub>1</sub>. Pourtant, dans d'autres cas, c'est une négation atténuée sous un sens d'opposition, de contraire, qui se manifeste: *repas indigeste* «\*qui n'est pas digeste», *vie immorale* «\*qui n'a pas de morale». La négation atténuée rapproche les Préf<sub>1</sub> des Préf<sub>2</sub>: *Mesures impolitiques/antipolitiques* («contraires à la politique»), *jugement inconstitutionnel/anticonstitutionnel* («contraire à la constitution»). Ces données mettent en évidence que le préfixe *in-*, très productif, fonctionne souvent comme un contraire en rapport au terme non préfixé (de même que *anti-*) ou comme un élément signalant un écart de la norme («un homme *imberbe*» est une exception parmi les hommes<sup>10</sup>). Les termes construits avec *anti-* expriment en plus une nuance de «lutte contre»: *faction anti-civique* «contraire à ce qui est civique» ou *ligue antialcoolique* «propre à combattre l'alcoolisme».

On peut ainsi repérer:

- des Préf<sub>1</sub> à sens négatif plein (absence, privation): personnage *impopulaire*, fleur *apétalée*, os *décalcifié*, arbre *effeuillé*. Les cas d'apparente synonymie ne sont pas rares: *inorganique/anorganique*, *anharmonique/inharmonique/dés-harmonique*, *inconnu/méconnu*
- des Préf<sub>1</sub> à sens négatif atténué (opposition, contraire): mesures *impolitiques*, jugement *inconstitutionnel*.
- des Préf<sub>2</sub> à sens négatif atténué (opposition, contraire): mesures *antipolitiques*, jugement *anticonstitutionnel*.

Si bien que les adjectifs à sens négatif atténué sont concurrents dans des doublets tels que: *mesures impolitiques/antipolitiques*, *jugement inconstitutionnel/anticonstitutionnel*. Ces adjectifs ont en commun d'être reliés à des contreparties positives, comme l'attestent les occurrences suivantes: *personnage humain/inhumain*, *mesures populaires/impopulaires*, *ambiance décorative/adécorative*, *cellule nucléée/anuclée*, *courants périodiques/apériodiques*.

On pourrait être tenté d'en déduire que les adjectifs préfixés négatifs possèdent toujours un correspondant positif, mais il n'en est pas toujours ainsi: *\*pétalée* vs *apétalée*, *\*patride* vs *apatride*, *\*potent* vs *impotent*, *\*caféiné* vs *décaféiné*. L'élément *non* apparaît là où le préfixe *in-* est absent: *urbain* vs *\*inurbain/non urbain*, *obstétrique* vs *\*inobstétrique/non obstétrique*, *équestre* vs *\*inéquestre/non équestre*. Il semble en fait que le fonctionnement des préfixés en *in-* soit plus contraint que

---

<sup>10</sup> Cf. Anscombe (1994).

celui des adjectifs construits avec *non*. L'adverbe est en effet moins restrictif que le préfixe *in-* et permet de référer implicitement à une réalité (action, état ou objet) plus large. Suivant les propos de Gaatone (1971: 21) «le rôle de *non* est (...) de fournir le correspondant négatif pur de l'adjectif positif, le négatif en *in-* ayant glissé à une valeur différente». On peut en tirer argument pour attribuer à l'élément *non* un sens négatif neutre se limitant à exprimer le rejet du terme positif. Ainsi, les préfixés en *in-* servent à qualifier un état ou à exprimer un jugement, alors que les termes construits avec l'adverbe négatif assument un rôle plus objectif. Ces différences semblent justifier l'absence de préfixés en *in-* dans la catégorie des adjectifs relationnels: *zone \*inurbaine vs non urbaine, autorité \*impaternelle vs non paternelle, ville \*inuniversitaire vs non universitaire* et vice versa : *barbu insocial vs \*non social*. Il vaut encore la peine de noter que ces différences s'étendent à d'autres Préf<sub>1</sub>: *protection \*adermique vs non dermique* (forme non attestée mais possible), *peinture \*afigurative vs non figurative*. En dépit des positions courantes qui assimilent *in-* et *non*, les préfixés ne se correspondent pas<sup>11</sup> comme nous venons de voir, même si d'un point de vue strictement syntaxique l'alternance est visible : *comportement incivique vs non civique, enfant illégitime vs non légitime*. De même, l'orientation argumentative des énoncés diffère en fonction de l'emploi des préfixés.

### 3. Préfixés négatifs et considérations sémantico-argumentatives

D'un point de vue sémantico-argumentatif, nous tenterons d'évoquer dans ce chapitre les raisons qui poussent un locuteur à employer un adjectif préfixé au lieu d'une négation phrastique ou un préfixe plutôt qu'un autre. Dit autrement pourquoi préférerait-il *non moral* à *immoral* ou à *n'est pas moral*. Dans le but de distinguer les différents préfixés négatifs en apparence synonymiques, comme *immoral* et *amoral*, prenons l'exemple du préfixe *in-*. Des études contemporaines<sup>12</sup> s'accordent pour remettre en question la description traditionnelle du préfixe *in-*, considéré comme un préfixe négatif dont la fonction est celle de nier l'adjectif auquel il se joint. Il est évident que cela ne s'avère pas possible dans le cas des adjectifs sans correspondant positif comme *imberbe* ou *incolore*. En ce qui concerne notre corpus, cette remarque vaut pour un certain nombre de Préf<sub>1</sub>: *décaféiné/\*caféiné, écoeuré/\*coeuré, apatride/\*patride*, non ainsi pour les Préf<sub>2</sub>. On observe, d'autre part, que les adjectifs possédant une signification négative<sup>13</sup> n'admettent pas la préfixation en *in-*: *\*inerronné*, tandis que *non erronné* est possible. On peut aussi constater des distorsions de sens dans certaines paires d'adjectifs: l'adjectif en *in-* ne se correspond pas toujours sémantiquement à l'adjectif sans préfixe (*indifférent vs. différent, pertinent vs. impertinent*).

<sup>11</sup> Cf. Berlanga (2002).

<sup>12</sup> Ferré (1965), Anscombe (1994) ou Berlanga (2002), entre autres.

<sup>13</sup> Ou un antonyme lexical dans le cas des adjectifs qualifiants, comme *beau (\*imbeau)*.

Au vu de ces rapides observations, il peut sembler évident de remettre en cause la valeur négative d’origine accordée au préfixe *in-* – comme l’atteste la tradition – qui d’ailleurs n’explique guère les raisons qui poussent le locuteur à employer *immoral* vs *amoral*, «qui n’a pas de moral», etc. Ces différences, qui ne sont pourtant pas toujours perceptibles en cas de doublets, tiennent sans doute au-delà des valeurs de sens possibles des préfixes à la subjectivité du locuteur et à l’orientation argumentative des énoncés.

On peut ainsi repérer dans notre corpus deux types d’adjectifs en *in-*: d’une part, les termes issus du latin qui n’ont pas de correspondant sans préfixe (*imberbe*, *incolore*), de l’autre les adjectifs construits dans le français contemporain qui possèdent une contrepartie positive (*impolitique*, *immoral*). Tous ces adjectifs ont en commun d’avoir une interprétation qualifiante: ils admettent la gradation («*il est trop imberbe pour son âge*»), la nominalisation (*l’immoralité*), l’antéposition au nom («*en le regardant derrière l’imberbe garçon d’écurie, je...*»), la prédication («*ce film est immoral*»), etc. Il semble bien qu’il s’agisse là d’une première différence entre les préfixes *in-*, *a-* et *non* (*immoral*, *amoral*, *non moral*). Par ailleurs, les adjectifs en *in-* présentent du point de vue du sens un caractère subjectif mis en évidence dans l’énoncé peu plausible «*je considère ce film non moral*» face à «*je considère ce film immoral*», étant «*je considère*» une marque explicite de la subjectivité du locuteur. En fait, les préfixés en *in-* relèvent toujours d’une appréciation, d’une opinion, d’un jugement subjectif de la part du locuteur: ce sont des adjectifs «subjectifs» à l’apparence «objective». Pour cette raison, on préfère ces préfixés à l’emploi d’une négation phrastique, signe évident d’une subjectivité dans l’énoncé. Examinons les occurrences suivantes, à partir d’un énoncé du corpus:

(1) *Son acte est moral (donc tout le monde est content/? mais on est content).*

(2) *Son acte est immoral (? donc tout le monde est content/mais on est content).*

Non seulement l’orientation argumentative du premier segment par rapport au «contentement» a-t-elle été inversée<sup>14</sup> par l’emploi du préfixé, mais les possibilités d’enchaînement et par voie de conséquence la signification sous-jacente aux segments ont également été modifiées. Signalons, de plus, que les présupposés d’*immoral* ne sont pas les mêmes que ceux de «n’est pas moral», comme les énoncés (3) et (4) le mettent en évidence :

(3) *Son acte n’est pas moral, j’en dirais plus, c’est immoral.*

(4) *Son acte est immoral, j’en dirais plus? ce n’est pas moral.*

(5) *Son acte n’est pas moral pour tout le monde (pour certains si/pour tous).*

---

<sup>14</sup> Dans ce sens *in-* fonctionnerait comme modificateur déréalisant de la force argumentative de l’énoncé (1). Cf. Berlanga (2003) et Ducrot (1995).

(6) *Son acte est immoral pour tout le monde (\*pour certains oui/pour tous).*

Sous (3) «n'est pas moral» et *immoral* se montrent co-orientés. L'étrangeté de (4) met en relief que la plus grande force argumentative est celle du segment où apparaît *immoral*, ce qui confirme que les occurrences ne sont pas synonymes. Sous (6) l'adjectif en *in-* présuppose un avis partagé par toute la collectivité, tandis que la négation phrastique de (5) est ambiguë: «pour tout le monde» peut signifier «pour toute la collectivité» ou «pour certains» seulement. On peut en tirer conclusion pour dire que le choix du préfixé au détriment de la négation phrastique permet au locuteur d'exprimer une opinion en la déguisant sous forme de croyance collective et de ce fait donner à son jugement subjectif une allure plus objective.

Les mêmes remarques valent pour d'autres préfixés, comme le montrent les énoncés suivants:

(7) *Son acte est immoral, j'en dirais plus? c'est amoral/? non moral/? antimoral.*

(8) *Son acte est amoral, j'en dirais plus? c'est immoral/? non moral/? antimoral.*

(9) *Son acte est non moral, j'en dirais plus? c'est immoral/? amoral/? antimoral.*

(10) *Son acte est antimoral, j'en dirais plus? c'est immoral/? non moral/? amoral.*

Les valeurs «contre» pour *anti-*, «sans» pour *a-*, «sans rapport avec» pour *non* (classifiant en binôme: *moral* ou *non moral*)<sup>15</sup> et «contraire à» pour *in-* ont déjà montré plus haut quelques différences d'ordre sémantique entre ces préfixés. Les énoncés (7) à (10) illustrent que les préfixés ne sont pas co-orientés vers la même conclusion, autrement dit, leurs caractéristiques sémantico-argumentatives diffèrent. En conséquence, ils ne peuvent pas à proprement parler être considérés comme des «synonymes».

Il apparaît que bon nombre d'occurrences du corpus sont liées à des verbes et des adverbes qui impliquent une déclaration de la part du locuteur, une assomption d'un point de vue, un acte de qualification («Bugeaud *considérerait* le refoulement comme *injuste* et *impolitique*») et à des adjectifs à sens négatif ou dans des contextes orientés négativement («Ce serait souverainement *ridicule*, si ce n'était *impolitique* et *atroce*...»); «*Le massacre* de Louis XVI, également *odieux* et *impolitique*»)<sup>16</sup>. À la différence de l'adjectif *impolitique*, les préfixés *apolitique*, *antipolitique* et *non politique* sont souvent coordonnés à des adjectifs relationnels, donc non qualifiants, qui n'ont pas d'orientation négative. Ils n'admettent que rarement la gradation et ne se construisent pas ordinairement avec des verbes déclaratifs comme le montrent les

<sup>15</sup> Le moteur de recherche Google est riche en occurrences de ce genre. Ainsi avons-nous relevé «la source d'approvisionnement en eau (*municipale* ou *non municipale*)».

<sup>16</sup> On remarque de nouveau la monstration du locuteur dans son discours.

séquences suivantes: «nous refusons la séparation entre notre vie *politique et non politique*»; «liste *non confessionnelle et non politique* »; «nous sommes une radio à format *apolitique*»; «le président de l'Union syndicale des magistrats (USM, *majoritaire et apolitique*)...»; «aux Guignols, nous ne sommes pas *antiparlementaires, antifonctionnaires, antipolitiques* »; «la posture *antipolitique* est en réalité...»; «impasses d'une *non politique* industrielle»; «... que des blogs à priori *non politiques* peuvent franchir...».

D'où nous pouvons manifestement conclure, d'un point de vue sémantico-argumentatif, que les préfixés en *in-* véhiculent une opinion subjective sous une apparente objectivité<sup>17</sup>, face à l'évidente subjectivité de la négation phrastique. En conséquence, le parallélisme entre préfixés et négation de phrase ne peut être soutenu, pas plus qu'il n'existe de relation d'équivalence entre *in-* et les autres préfixés négatifs co-occurents.

#### 4. Conclusion

Les Préf<sub>1</sub> à sens négatif plein – préfixes *a-*, *dé-*, *e-*, *in-*, *mé-* et variantes – appartiennent aux adjectifs qualifiants et admettent les manipulations syntaxiques qui leur sont propres. Le sens attesté est «absence, privation» (acte *inhumain*, arbre *effeuillé*). Les Préf<sub>2</sub> à sens négatif atténué – éléments *non* et *anti* – construisent des adjectifs de relation et leur syntaxe devient manifestement plus contraignante (vaccin *antirabique*, installation *non municipale*). La valeur associée est celle d'opposition. Entre les deux se situent les Préf<sub>1</sub> à sens négatif atténué – préfixe *in-* – qui empruntent des traits aux deux groupes de préfixés (mesures *impolitiques*, jugement *inconstitutionnel*). Un sens d'opposition leur a été également attribué. Du point de vue sémantico-argumentatif, on remarque que les préfixés présentent des nuances de sens qui jouent un rôle important dans le choix de l'un ou l'autre des préfixés. Ainsi *non*, à sens négatif neutre, est plus objectif que le préfixe *in-* issu d'une appréciation subjective de la part du locuteur. Comme dans tous les autres domaines de la langue, la description des préfixés dépend du contexte dans lequel ces éléments sont employés, du nom qui les précède et de l'adjectif lui-même. Il faudrait une étude plus approfondie permettant d'argumenter dans ce sens pour bien appréhender les spécificités propres à chaque préfixe.

---

<sup>17</sup> Puisque l'adjectif en *in-* présuppose «pour tous», c'est-à-dire un fait universel, à l'instar de «le triangle a 3 côtés» partagé par tout le monde.

## Bibliographie

AMIOT (2004). «Préfixes ou prépositions? Le cas de *sur(-)*, *sans(-)*, *contre(-)* et les autres», *Lexique*, 16, pp. 67-83.

ANSCOMBRE, J.-C. (1994). «L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs», *LYNX*, 5, pp. 299-321.

ANSCOMBRE, J.-C. (éd.) (1995). *Théorie des Topoi*, Paris, Éditions Kimé.

ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O. (1994). *La Argumentación en la lengua*, Madrid, Gredos.

APOTHÉLOZ, D. (2002). *La construction du lexique français*, Paris, OPHRYS.

BERLANGA, L. (2002). «Una nueva mirada sobre la morfología: perspectiva semántico-argumentativa», *Actas del V Congreso de Lingüística General*, Arco Libros, pp. 409-420.

BERLANGA, L. (2003). «El modificador sobrede-realizante: una propuesta en el marco de los modificadores argumentativos de Anscombe y Ducrot», in M. García Negroni (ed.): *Actas del Congreso Internacional La Argumentación*, Instituto de Lingüística de la Univ. de Buenos Aires (Argentina), pp. 39-46.

BOSQUE, I. (1993). «Sobre las diferencias entre los adjetivos relacionales y los calificativos», *Revista Argentina de Lingüística*, vol. 9, 1 y 2, pp. 9-48.

Ducrot, O. (1995). «Les modificateurs déréalisants», *Journal of Pragmatics*, 24, pp. 145-165.

FERRÉ, A. (1965). «Des contraires sans contraires », *Vie et Langage*, 161.

GAATONE, D. (1971). *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève-Paris, Droz.

MILNER, J.-C. (1976). «Réflexions sur la référence», *Langue Française*, 30, pp. 63-73.

MULLER, C. (1991). *La négation en français*, Genève, Droz.

NOAILLY, M. (1999). *L'adjectif en français*, Paris, OPHRYS.

RODRÍGUEZ PEDREIRA, N. (2000). *Adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels: étude sémantique et approche pragmatique*, Servicio de publicaciones da Universidade de Santiago de Compostela.

RODRÍGUEZ PEDREIRA, N. (2004). «Des adjectifs qualificatifs aux adjectifs relationnels: 'les référentiels'», in C. Feuillard (éd.): *Créoles- Langages et Politiques linguistiques*, Actes du XXVI<sup>e</sup> Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, 30 septembre - 7 octobre 2002, Berne, Peter Lang, pp. 187-190.

